

APPORTS DE LA GRANDE PHOTOOTHÈQUE DES TERRES DE LOIRE OUTIL DE SENSIBILISATION PATRIMONIALE ET DE COOPÉRATION TERRITORIALE

*Renforcer la connaissance des patrimoines et des paysages,
réinscrits dans leurs territoires et leurs bassins versants, pour accompagner
la mise en place des stratégies de l'eau, de la nature et du développement durable*

Bassin fluvial de la Loire
& fleuves côtiers associés
40 Ensembles Paysagers :



FLEUVE LOIRE

Loire amont :

Haute vallée
Hautes plaines
Bourbonnaise

Val de Loire :

Nivernais et Berry
Orléanais
Blésois
Touraine
Anjou

Loire aval :

Angevine et armoricaine
Nantaise et estuarienne

GRANDS AFFLUENTS

Allier :

Val d'Allier bourbonnais
Allier des Limagnes
Gorges et Haut Allier

Cher :

Touraine
Sologne
Berry
Amont

Indre :

Touraine
Berry

Vienne :

Touraine
Creuse et Brenne
Poitou

Gartempe et Anglin

Gorges et Creuse amont
Haute Vienne limousine

Thouet :

Gâtine et Thouarsais
Dive poitevine

Maine :

Maine
Mayenne et Oudon
Sarthe et Huisne
Loir et Braye

Sèvre nantaise :

Sèvre en Pays nantais
Maines Vendéennes
Haute Sèvre

CÔTIERS & OCÉAN

Baie de Bourgneuf et
Marais bretons

Vie et Jaunay

Auzance, Verdonne et
Marais d'Olonne

Lays et Yon

Vendée et Mer

Sèvre niortaise et Marais
poitevin

La Grande Photothèque constitue un **outil de visualisation, de connaissance et de suivi des territoires** du bassin fluvial, mais aussi **des bonnes pratiques** de gestion patrimoniale mises en oeuvre. Elle est alimentée par une **plate-forme d'échanges documentaires et photographiques** ouverte à tous les acteurs concernés.

Cet outil remplit ainsi une fonction de **sensibilisation patrimoniale** en vue d'une **appropriation citoyenne** des enjeux correspondants, et fournit également un état des lieux des territoires afin d'**accompagner** et d'illustrer les **stratégies territoriales de développement durable** menées à différentes échelles. Il constitue ainsi un outil unique et exemplaire de **liaison entre acteurs territoriaux, ressources et terrain** à l'échelle d'un grand bassin fluvial européen.

I. UN OUTIL DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION INTERNET POUR LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES ET LA VISUALISATION DES PATRIMOINES

Cet outil d'information et de sensibilisation en ligne à l'adresse www.terresdeloire.net, fournit des tableaux de bord présentant à la fois les sites patrimoniaux dans leurs paysages, les acteurs concernés et les bonnes pratiques de gestion durable. Il répond ainsi à 2 objectifs :

- **Donner un contenu concret aux concepts complexes** tels que Patrimoines, Biodiversité, Trame verte et bleue, Structures paysagères, Infrastructures naturelles, Bassins versants, Gestion intégrée de l'eau...

- **Fournir des exemples de bonnes pratiques transposables** aux autres territoires, soit développés par le secteur de la recherche, soit issues de **territoires de projet** privilégiés : espaces labellisés et leurs Plans de gestion, Réserves naturelles nationales et régionales, Espaces Naturels Sensibles des départements, Parcs Naturels Régionaux, mais aussi Agendas 21 locaux, documents d'urbanisme (SCoT et PLU) et aménagements des collectivités prenant en compte de la «nature ordinaire» ...

1. Mise en place d'un cadre d'intégration et de diffusion des données

Il s'agit de mieux faire connaître les **sites naturels et culturels** en les réinscrivant dans leur **contexte géographique**, à la fois paysager, hydrographique et administratif. Le dispositif donne accès auprès d'un large public non seulement aux **photographies de paysages et patrimoines** précis du bassin fluvial de la Loire (plus de 22 000 photos en ligne), mais aussi aux **références documentaires et réglementaires** associées, ainsi qu'aux informations scientifiques et techniques existantes.

Il permet ainsi une **exploration des territoires ligériens**, en présentant leurs données **par bassins versants et par structures paysagères**, et apporte une **connaissance** de leurs sites patrimoniaux sur le terrain à la fois directe, **visuelle et accessible en ligne**. Cette dernière est d'autant plus nécessaire au moment où les nombreux **acteurs territoriaux** doivent pouvoir disposer de ce type d'information rapidement sans toujours pouvoir se déplacer sur le terrain. La Grande Photothèque invite également le **grand public** - habitants et visiteurs - à découvrir les patrimoines et paysages de façon autonome et éclairée (30 000 visiteurs en moyenne par mois sur le site Internet).

2. Référencement des acteurs du bassin, de leurs données et de leurs stratégies

L'outil proposé permet d'identifier les **acteurs institutionnels, associatifs et personnes qualifiées**, impliqués dans la connaissance et la gestion des sites et des paysages (100 acteurs référencés en ligne). Il recense les **documents et données qu'ils produisent**, ainsi que les **stratégies nationales et territoriales de développement durable** mises en oeuvre (pour la Biodiversité, le SDAGE et les SAGE, la Trame Verte et Bleue, l'urbanisme, etc.).

3. Partage des bonnes pratiques réalisées sur le terrain

La Grande Photothèque offre la possibilité de connaître et visualiser des exemples significatifs et représentatifs de **bonnes pratiques** en matière de **gestion durable et de mise en valeur pédagogique des sites patrimoniaux**, et ceci à l'attention particulière des acteurs de l'aménagement, des décideurs et des acteurs économiques, mais aussi des habitants. 72 pratiques durables transposables ont été recensées en ligne, à ce jour (exemples au sein d'un PNR : sentiers d'interprétation, Sites naturels exceptionnels (SNE) et Zones écologiques majeures (ZEM), associés à la Charte et au Plan de paysages).

II. UNE PLATE-FORME D'ÉCHANGES POUR ALIMENTER CET OUTIL DE COOPÉRATION TERRITORIALE

Pour atteindre ces objectifs la démarche s'appuie sur la constitution d'une **plate-forme d'échanges** permettant de partager les informations susceptibles d'être mises en commun au sein de la Grande Photothèque des Terres de Loire. Ce dispositif permet non seulement de valoriser les données existantes, mais aussi «d'éviter les doublons» à l'échelle du bassin ligérien. La Grande Photothèque est, en effet, enrichie et complétée par des **échanges de photographies et de documents**

numériques, mais aussi d'idées et de méthodes, effectués à la fois dans le cadre du Comité de parrainage de l'association Terres de Loire, des Conventions d'utilisation à établir avec des acteurs publics, des appels à contributions externes, ou encore des participations régulières à des groupes de travail et de formation.

1- Un Comité de parrainage

Le Comité de parrainage est composé de **42 personnalités qualifiées**, issues des domaines de l'agriculture, des paysages, de l'écologie, de l'eau, de la culture. En plus d'apporter un soutien moral, il a pour fonction d'**orienter, valider et soutenir** la démarche de l'association, sur le plan scientifique et technique.

2- Un fonds photographique et documentaire mis à disposition de tous les acteurs

La Grande Photothèque constitue une **mémoire territoriale** visuelle qui s'appuie à la fois sur un travail de recensement de l'information et sur une base initiale de **300 000 photos** prises sur le terrain, classées par bassins versants et par communes du Bassin de la Loire. Accessible à un large public, ce fonds constitué en interne (et dont l'association dispose entièrement des droits) est **renforcé par l'établissement d'échanges** de photographies et de documents avec d'autres producteurs de données, et ceci dans le cadre de conventions d'utilisation ou de l'appel à contributions externes.

Des prises de vues de la région Bretagne viendront compléter ce fonds progressivement.

a- Des conventions d'utilisation

Ces conventions formalisent avec des acteurs publics et privés des **échanges de photographies, données et documents, à bénéfices réciproques, validés de part et d'autre**. Elles se traduisent, d'une part, pour ces organismes, par un accès privilégié au contenu de la Grande Photothèque des Terres de Loire, et d'autre part pour Terres de Loire, par l'alimentation du contenu de celle-ci grâce aux apports éventuels de ceux-ci. **40 conventions d'utilisation** sont ainsi actuellement en cours de mise en place, dont 22 ont déjà été signées (Cf. Tableau d'état d'avancement de l'établissement des conventions - 2 pages).

b- Un appel à contributions externes auprès du grand public

Lancé initialement dans le cadre de l'Année Internationale de la Biodiversité en juin 2010, cet appel à contributions photographiques et documentaires a permis de recueillir **1600 photos transmises par différents types d'acteurs publics et privés**, qui viennent compléter le noyau déjà en ligne produit par Terres de Loire. Il sera pérennisé de façon à pouvoir recueillir en continu photographies et documents apportés par l'ensemble des acteurs ligériens. Ces derniers disposent ainsi d'une **vitrine de référence pour le bassin fluvial au sein de la Grande Photothèque** (tout en conservant leurs droits de propriété intellectuelle sur les oeuvres transmises).

3- Une participation aux groupes de travail et de réflexion nationaux et de bassin

Terres de Loire joue enfin, en s'appuyant sur cet outil, un rôle de **liaison entre les différentes échelles territoriales** (nationale, bassin fluvial et locale) en participant notamment à différentes réunions de groupes de travail, colloques et séminaires de formation. Celles-ci constituent, en effet, autant d'occasions permettant à la fois de **recueillir des références méthodologiques** territorialisées, mais aussi d'**alimenter en retour les réflexions** menées lors de ces réunions avec des exemples de besoins constatés sur le terrain, ainsi que de solutions mises en oeuvre pour y répondre. L'association prend part aux réunions organisées dans les cadres suivants :

- Groupe de travail «Collectivités et Biodiversité» de l'**UICN**
- Plates-formes thématiques du **Plan Loire Grandeur Nature** («Recherche-Données-Information» et «Eau-Espaces-Espèces»)
- Assises annuelles du **GRAINE Centre** (thématique «Education à l'Environnement et au Développement durable»)
- Séminaires de formation de l'**Institut de Formation de l'Environnement** (IFORE) sur les thèmes «Biodiversité, nature, sites et paysages» et «Bases et outils du développement durable»
- Réponse à des appels à contributions sur les thèmes du Développement durable (AIGREF, Forums en ligne du Grenelle de l'Environnement).

Exemples de témoignages et de lettres de soutien à la démarche conduite par Terres de Loire :

Au niveau national :

- **M. Régis AMBROISE**, Chargé de mission paysage au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
- **Mme Michèle PAPPALARDO**, Commissaire Générale au Développement durable
- **M. Patrick BLANDIN**, Professeur émérite au Museum National d'Histoire Naturelle et Membre du Comité directeur de la Chaire UNESCO «Développement et Aménagement intégré des Territoires

Au niveau du Bassin de la Loire :

- **M. Ambroise GUELLEC**, Ingénieur Général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (e.r.), ancien Ministre, ancien Député Européen et ancien Président du Comité de Bassin Loire-Bretagne
- **M. Jean-Louis BESEME**, Ingénieur Général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, Président du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- **M. Bernard GÉRARD**, Préfet de région honoraire, ayant exercé les fonctions de Directeur de la Surveillance du Territoire (1986-1990), de Préfet de Bassin Loire-Bretagne ayant mis en place le Plan Loire Grandeur Nature et contribué à la création de Terres de Loire (1993 - 1996), de Consultant en «Intelligence Compétitive, Réforme de l'État et Aménagement du Territoire» (1998 -2007)
- **M. Marc VILLAR**, Chargé de Recherches INRA - Unité Amélioration, Génétique et Physiologie Forestières
- **M. Paul SANSOT**, ONF - Responsable Environnement à la Dir. Territoriale Centre Ouest Auvergne Limousin

Paris, le 12 janvier 2009

Monsieur Christian METTELET
Président de Terres de Loire
22, Place du Général de Gaulle
37500 CHINON

Objet : Projet de Photothèque-cadre paysagère et patrimoniale pour le Bassin fluvial de la Loire et constitution d'un comité de parrainage

Monsieur le Président,

J'ai rencontré, le 25 novembre dernier à Paris, Mesdames Cécile CABANIS et Cécile MONCHAMP qui m'ont présenté l'Association Terres de Loire ainsi que le projet de Photothèque-cadre paysagère et patrimoniale.

L'intérêt de ce projet réside notamment dans le fait qu'il prend en compte à la fois les territoires protégés ainsi que les territoires non protégés qui constituent le cadre de vie de tout un chacun. Il s'intéresse autant aux aspects fonctionnels qu'esthétiques du paysage.

Cette approche paysagère, fondée sur les inventaires existants, peut en effet contribuer à conforter les démarches en faveur d'une multi-fonctionnalité des territoires, en les considérant à la fois comme espaces de production agricole, forestière, énergétique, environnementale et aussi comme cadre de vie pour les habitants et les touristes.

La recherche iconographique proposée par ce projet, s'intéressant à la connaissance de la géographie et de l'histoire, contribuera à révéler l'identité paysagère de chaque lieu.

Ce projet est ainsi en mesure d'utiliser le paysage comme porte d'entrée pour la mise en oeuvre de politiques de développement durable des territoires en s'appuyant sur ce qu'ils ont de spécifiques. Les documents et photographies rassemblés peuvent constituer des supports utiles pour partager et croiser les regards, étape préalable indispensable à un art de l'aménagement du territoire fondé sur la mise en valeur des potentiels locaux, qu'ils soient naturels ou humains.

Une attention particulière devra être portée aux modalités de collecte et de diffusion des données auprès de la population. A travers des visites et des expositions le projet est susceptible de constituer un outil pédagogique pouvant enthousiasmer le grand public et intéresser les élus aux démarches paysagères pour guider et harmoniser leurs projets d'aménagement.

Je suis intéressé par ce projet et j'ai suggéré la mise en place d'un comité de parrainage permettant de soutenir la démarche de la Photothèque-cadre paysagère et patrimoniale pour le Bassin de la Loire. Si cette proposition était retenue et si vous en êtes d'accord, je suis prêt à y participer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Régis AMBROISE
Chargé de mission paysage
au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
DGPAAT 3, rue Barbet de Jouy
75007 Paris

À Paris, le 20 janvier 2009

Monsieur Christian METTELET
Président de Terres de Loire
22, Place du Général de Gaulle
37500 CHINON

Objet : Projet de Photothèque-cadre paysagère et patrimoniale pour le Bassin fluvial de la Loire et constitution d'un Comité de parrainage

Monsieur le Président,

J'ai rencontré, le 28 novembre dernier à Paris, Mesdames Cécile CABANIS et Cécile MONCHAMP qui m'ont présenté l'Association Terres de Loire ainsi que le Projet de Photothèque-Cadre paysagère et patrimoniale qu'elle initie actuellement.

J'apprécie la dimension paysagère de ce projet qui replace le paysage au cœur de l'intérêt public, tout en mesurant avec raison son importance dans l'économie.

Le paysage est une réalité concrète, c'est la **matière sensible du développement durable**. Sur ces bases, ce Projet peut constituer un outil permettant, par la connaissance des paysages du Bassin de la Loire, de mettre en œuvre des actions de développement durable qui tiennent compte des éléments constitutifs de l'identité des territoires et qui associent la population aux décisions publiques, par la **vigilance citoyenne** qu'il est susceptible d'induire.

De plus, ce Projet facilitera la **vue d'ensemble des territoires concernés**, en évitant la fragmentation des informations, et la lisibilité de chacune des échelles impliquées, depuis le niveau local jusqu'au niveau interrégional et de Bassin.

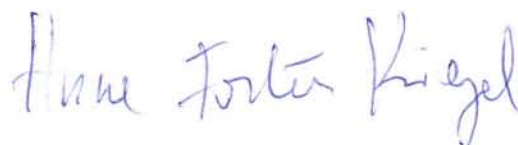
L'un des atouts essentiels de ce Projet, réside, en effet, dans la lisibilité des 4 données inter-dépendantes : **eau, nature, culture et paysage** qui sont le reflet de la qualité des territoires dont la prise en compte intégrée fonde *l'Art de l'Aménagement à la Française*.

Enfin, je salue le choix de s'appuyer sur les grands sites emblématiques, espaces d'invention et de création, qui doivent être les ambassadeurs d'une gestion exemplaire dont l'ensemble des territoires de la Loire et de son bassin doivent pouvoir bénéficier.

Par ailleurs, je propose que le fond iconographique soit associé et complété par des types de représentation plus subjective et notamment le **dessin**, véritable outil de recherche et de conception, qui met en exergue les aspects sensitifs du paysage à prendre en considération.

Je suis favorable à la mise en œuvre de ce Projet et j'adhère à l'idée d'un Comité de parrainage permettant de soutenir cette démarche dont j'accepte de faire partie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Anne FORTIER-KRIEGEL
Professeur à l'École d'architecture et de paysage de Lille
Chargée de mission d'Inspection générale des sites
Déléguée du pôle Paysage au Conseil Général de
l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD)



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Commissariat Général au Développement Durable

Paris, le

2 JUIN 2008

La Commissaire Générale

Monsieur le Président,

Cher Christian

Par courrier du 22 mai dernier, vous avez souhaité porter à ma connaissance « Les perspectives et orientations du développement Terres de Loire », et je vous en remercie.

Tout d'abord, je tiens à vous féliciter ainsi que vos équipes pour le travail réalisé et à vous encourager dans la prolongation de vos actions menées, dont ceux pour le développement économique harmonieux et durable du Bassin de la Loire.

Afin de mieux répondre à votre demande, je vous invite à me préciser vos attentes vis à vis du Ministère quant aux suites à donner à ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

Michèle

La Commissaire Générale au
Développement Durable

Michèle PAPPALARDO

Monsieur Christian METTELET
Président de Terres de Loire
22 place du Général de Gaulle
37500 CHINON

Présent
pour
l'avenir

Paris, le 12 juillet 2010

Patrick BLANDIN

Spécialiste d'entomologie et d'écologie
Professeur émérite au Museum National
d'Histoire Naturelle de Paris
Membre du Comité directeur de la Chaire UNESCO
"Développement et Aménagement intégré des Territoires"

Le Projet de la Grande Photothèque des Terres de Loire, porté par l'association Terres de Loire, s'inscrit dans une démarche prometteuse. L'association Terres de Loire oeuvre pour que se développent des projets de territoire qui émanent des acteurs concernés, projets dans lesquels les enjeux patrimoniaux devraient être pris en compte en connaissance de cause.

La Photothèque, telle qu'elle est conçue, sera un instrument important, dans cette perspective, car elle relève d'une vision "intégrée" des territoires, où patrimoines naturel et culturels sont compris dans leur complémentarité.

J'ajoute que la démarche de l'association Terres de Loire est aussi motivée par le souci de faciliter une meilleure prise en compte des valeurs que les acteurs d'un territoire accordent à leurs patrimoines. Ceci me paraît également très important, d'autant que ce n'est pas sans lien avec le projet de l'UICN, l'Initiative Ethique pour la Biosphère, lancé dans le cadre de l'Année Internationale de la Biodiversité.

Signé : Patrick BLANDIN

Pouldreuzic, le 18 juin 2010

Ambroise GUELLEC
Ancien Ministre
Ancien Président du Comité
de Bassin Loire-Bretagne

Je viens de prendre connaissance du projet, formé par l'Association Terres de Loire, de création d'une Photothèque-cadre paysagère et patrimoniale dans le cadre du Plan Loire grandeur nature en cours de mise en oeuvre. Cette initiative m'apparaît très opportune et me semble devoir être vivement encouragée et soutenue.

En effet, mes vingt ans de présidence de Comité de Bassin Loire-Bretagne m'ont convaincu de l'exceptionnelle qualité du fleuve et du milieu ligérien. Celle-ci a justifié l'engagement sans réserve des institutions de bassin, aux côtés de l'Etat et des collectivités territoriales, pour l'élaboration et la mise en oeuvre du Plan Loire grandeur nature. Une telle démarche, originale et très prometteuse, demande, bien sûr à être poursuivie. Elle doit également susciter l'intérêt et l'adhésion du plus grand nombre, en démontrant que, loin d'un "écologisme" opportuniste et peu responsable, aménagement et protection du milieu doivent être étroitement conjugués.

Le projet de Photothèque répond précisément à cette préoccupation, en même temps qu'il valorise et popularise le Plan Loire lui-même.

J'ajoute, en tant qu'ancien député européen et membre de la Commission du développement régional, que l'utilisation de crédits du FEDER pour contribuer au financement du projet apparaît tout à fait légitime. Le caractère exemplaire de l'opération à l'échelle européenne, ainsi que l'accent mis sur l'objectif de développement durable dans l'utilisation des fonds structurels européens, pour la période 2007-2013, le justifient à l'évidence.

Enfin, par sa capacité à rassembler et à fédérer les structures et les compétences dans le bassin ligérien, l'Association Terres de Loire, déjà assurée du concours de plusieurs collectivités ou organismes régionaux, mérite un appui significatif de l'Union Européenne pour l'accompagner dans son Projet.

Signé : Ambroise GUELLEC

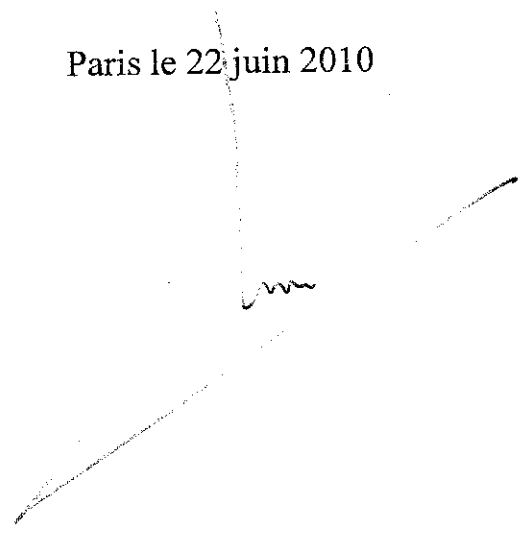
Jean Louis BESEME
IGPC
Président du conseil d'administration
Agence de l'Eau Loire Bretagne

Répondant à la sollicitation d'Yves Deperrois, je soutiens la demande de financement présentée par Terres de Loire auprès du FEDER dans le cadre du Plan Loire.

Certes, cette action est en marge des missions de l'Agence de l'Eau, mais je considère de façon plus générale pour l'avoir porté sur les fonds baptismaux (j'ai encore présent à l'esprit la signature du premier contrat en 1994 dans le bureau de Michel Barnier) que le Plan Loire est un tout, et que le concept de « développement durable » qui le sous-tend conduit à mettre sur le même plan le développement économique, l'environnement et le social.

L'action menée avec persévérance et compétence par Terres de Loire vise à mettre en valeur le patrimoine culturel, architectural et paysager qui sont un atout majeur du bassin de la Loire, contribuant ainsi au développement touristique et à la création de richesse.

Paris le 22 juin 2010



Bernard GÉRARD, Préfet de Région honoraire,
Ancien Directeur de la Surveillance du Territoire
Et ancien Préfet Coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne

A Seillans, le 7 Octobre 2010

En tant qu'ancien Préfet Coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne, ayant moi-même orchestré la mise en place du Plan Loire Grandeur Nature ainsi que la création de l'Association Terres de Loire, je garantis que le Projet de Photothèque-Cadre paysagère et patrimoniale du Bassin fluvial de la Loire que propose Terres de Loire, s'inscrit parfaitement dans l'esprit et le prolongement du partenariat public initial qui ont présidé à la mise en oeuvre du Plan Loire.

Au vu de l'ensemble des faits et réalisations dont j'ai pris connaissance et qui sont rassemblés notamment dans la note de préparation de la rencontre avec la Préfecture de la Région Centre (SGAR), je certifie, en effet, que ce Projet innovant, à l'instar de la démarche générale de Terres de Loire, constitue un modèle de partenariat public impliquant à la fois impulsion originelle et soutien de l'Etat, réponse et adaptation aux besoins actuels des collectivités territoriales, capacité de sensibilisation, en vue d'une appropriation citoyenne des enjeux du développement durable, et ceci en particulier avec les structures associatives locales.

Il s'agit, en effet de mettre en place une plate-forme d'information et de transfert de connaissances, véritable outil de liaison transversale entre terrain, acteurs et ressources qui constituera un relais privilégié entre les producteurs de données (institutions, chercheurs, milieux associatifs, personnalités qualifiées) et le grand public, mais aussi avec les acteurs de l'aménagement des territoires et de la gestion des patrimoines. Il constitue ainsi un instrument pertinent de connaissance et communication en matière d'aménagement du territoire susceptible d'accompagner les politiques publiques existantes, et notamment dans le cadre de la réforme de l'Etat en cours.

Ce partenariat public pourra également trouver aisément son expression et sa place dans le cadre du futur Plan de gestion du Val de Loire UNESCO, pour lequel je sais que Terres de Loire a fait différentes propositions aux structures institutionnelles responsables (Sous-Préfecture de Chinon, Mission Val de Loire et DREAL de Bassin).

De plus, je me porte garant de la capacité technique et administrative de mon ancien collaborateur, M. Yves DEPERROIS, Ingénieur des Ponts, des Eaux et des Forêts, Directeur général de Terres de Loire, pour assurer, avec son équipe, une mise en oeuvre de qualité alliant continuité et compétence, tant en terme d'ingénierie que de cohérence organisatrice en accord avec les acteurs de la gestion territoriale. Et en ceci, je rejoins les nombreux soutiens, encouragements et félicitations, venant aussi bien du niveau du Bassin de la Loire que du niveau national, qui ont accepté d'approuver, de suivre et de valider ce Projet.

Face à l'ampleur du travail accompli depuis ses origines, je soutiens donc avec enthousiasme et confiance ce Projet qui représente une des rares opérations véritablement intégratrices des 4 dimensions : eau, paysages, nature et culture, à l'échelle du Bassin de la Loire. Il mérite à ce titre d'être reconnu comme une expérience unique et exemplaire à l'échelle européenne.

Signé : Bernard GÉRARD

Message électronique en date du 23/11/10

Expéditeur : M. Marc VILLAR, Chargé de Recherches INRA, animateur du programme national de conservation des ressources génétiques du Peuplier noir

Objet : Témoignage sur la démarche de Terres de Loire

Terres de Loire m'avait contacté en mars 2008 pour me parler de son projet de création de la base photographique des paysages de Loire et de sa diversité. J'avais adhéré alors à cette dynamique en envoyant une série de photos d'une exposition photographique en cours. Dernièrement, je me suis reconnecté à ce site internet et quelle fut ma surprise devant ce portail, informatif, élégant et rigoureux.

Le petit projet initial a vraiment pris une stature imposante et me semble être maintenant incontournable dans la sphère des paysages ligériens. Cette base est très large et intéresse tout public. Chaque ligérien a ses yeux propres et cette diversité de vision peut être regroupée (simplement) dans cette base. Cette base doit donc être alimentée régulièrement par les observateurs de Loire. Dans le domaine de la recherche, j'ai pu trouver des témoignages photographiques anciens m'illustrant l'évolution des paysages rapides de ce fleuve naturel et sauvage.

Cette base photographique est donc unique et représente une base complémentaire des autres sites internet créés autour du contexte Plan Loire Grandeur Nature.

Marc Villar
INRA - Centre d'Orléans
Unité Amélioration, Génétique et Physiologie Forestières
2163 Avenue de la Pomme de Pin
CS 40001 Ardon
45075 ORLEANS Cedex 2
<http://peupliernoir.orleans.inra.fr>

Message électronique en date du 27/01/11

Expéditeur : M. Paul SANSOT, Responsable Environnement à la Direction Territoriale de l'Office National des Forêts Centre Ouest Auvergne Limousin

" J'ai apprécié parcourir votre **site internet, remplissant parfaitement sa mission de mise à disponibilité des informations** avec une **approche particulière et très abordable**, ainsi que son potentiel pour **relier les études de différents acteurs sur une même plateforme** pour **illustrer la richesse esthétique et biologique bordant la Loire et ses affluents.**"

**ETAT D'AVANCEMENT DES CONVENTIONS D'UTILISATION DES
PHOTOGRAPHIES, DONNÉES ET AUTRES DOCUMENTS NUMÉRIQUES
Pour l'alimentation de la
GRANDE PHOTOOTHÈQUE DES TERRES DE LOIRE
et la mise à disposition de son contenu**

Conventions en cours d'établissement - Décembre 2011

TYPES D'ACTEURS	Organismes	Conventions transmises pour signature [13]	Conventions signées [7]
ADMINISTRATION CENTRALE DES MINISTÈRES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement	07/12/10	Intéressé
	Bureau Foncier et Biodiversité du Ministère chargé de l'Agriculture	03/11/10	Intéressé
	CEMAGREF	16/11/10	Intéressé
	Office National des Forêts (ONF)	16/11/10	Intéressé
	DT ONF Centre Ouest Auvergne Limousin	02/02/11	31/05/11
	Etablissement Public Vienne (Structure porteuse de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vienne)	05/11/10	23/11/10
	Zone Atelier Loire (ZAL/CNRS)	05/11/10	14/01/11
	INRA d'Orléans	04/11/10	23/11/10
	EP-LOIRE	04/11/10	Favorable
	DREAL Bourgogne	09/12/10	05/08/11
	Service Eaux et Ressources naturelles de la Direction Dép. des Territoires d'Indre-et-Loire (DDT-37)	04/11/10	Favorable
	DDTM-29	12/05/11	06/07/11
Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire	05/11/10	11/08/11	

TYPES D'ACTEURS	Organismes	Conventions transmises pour signature [16]	Conventions signées [10]
COLLECTIVITES TERRITORIALES ET LEURS GROUPEMENTS	Conseil Général du Cher (18)	24/11/10	12/12/11
	Conseil Général de l'Indre (36)	24/11/10	Favorable
	Conseil Général des Deux-Sèvres (79)	24/11/10	Favorable
	Conseil Général du Maine-et-Loire (49)		Convention financière signée
	Conseil Général de la Nièvre (58)	25/11/10	25/01/11
	Conseil Général de la Vienne (86)	13/01/11	Intéressé
	Assemblée des Départements de France (ADF)	17/11/10	Intéressé
	Mission Val de Loire	05/11/10	Favorable
	Forum des Marais atlantiques	05/11/10	23/11/10
	Mairie de Bourges (18)	05/11/10	21/01/11
	Mairie de Chinon (37)	29/10/10	Favorable
	Syndicat intercommunal de la rivière Brenne (37)	29/10/10	13/12/10
	Syndicat intercommunal Manse et affluents (37)	29/10/11	03/11/10
	Syndicat mixte de la vallée du Thouet (79)	16/12/10	23/03/11
	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Gartempe	08/09/11	22/09/11
Syndicat mixte du Bassin de l'Evre - SMIBE (49)	29/10/10	16/12/10	

TYPES D'ACTEURS	Organismes	Conventions transmises pour signature [12]	Conventions signées [6]
ASSOCIATIONS ET FONDATIONS MENANT UNE POLITIQUE PUBLIQUE	Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (FNCIVAM)	07/02/11	10/10/11
	Fondation Sylvain Augier	13/12/10	21/12/10
	La Demeure Historique	07/12/10	Intéressé
	Maisons Paysannes de France	07/02/11	Intéressé
	Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Niveau National	03/11/10	Intéressé
	Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement (FARRE)	14/04/11	24/06/11
	Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes	05/11/10	07/06/11
	Association Patrimoine Culturel Loire	10/11/10	Favorable
	Comité Départ. du Tourisme d'Indre-et-Loire-37	15/11/10	08/09/11
	Fédération de Pêche d'Indre-et-Loire	13/12/10	08/02/11
AUTRES ORGANISMES	Comité Départ. Protection Nature et Environnement (CDPNE)	17/11/10	Favorable
	Conseil de l'Europe - Division du patrimoine culturel, du paysage et de l'aménagement du paysage (Convention Européenne du Paysage)	09/12/10	Intéressé